



FORMATION DES MAINTIENS DE COMPETENCES DES PERSONNELS DES SERVICES DE SURVEILLANCE HUMAINE OU DE GARDIENNAGE

	EFFECTIF 12 Participants au maximum		DUREE 34H Minimum		COÛT 480€ Soit 13.71€/heure		DATES SESSION Nous consulter
PUBLIC	Tout personnel des services de surveillance humaine ou de gardiennage						
PRE REQUIS	Personnel certifié APS + SST avec une délivrance d'une carte professionnelle en cours de validité						
OBJECTIFS	Maintenir et actualiser ses compétences nécessaires au renouvellement de sa carte professionnelle permettant d'exercer en qualité d'agent de prévention et de sécurité, dans le domaine de la surveillance humaine et du gardiennage						
VALIDATION	QCM avec note minimale de validation fixée à 12/20						
Méthode et support	Cours théorique Powerpoint®/ Vidéoprojecteur						
Moyens Pédagogiques	Cours théorique Powerpoint et pratique sur site / vidéoprojecteur						



PROGRAMME DE FORMATION

Gestes élémentaires des premiers secours

Intervenir face à une situation d'accident, Situer le cadre juridique de son intervention, Réaliser une protection adaptée, Examiner la victime pour la mise en œuvre de l'action choisie, Faire alerter ou alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'établissement, Secourir une victime de manière appropriée

Cadre juridique d'intervention de l'agent privé de sécurité

Mise à jour des connaissances relatives aux grands principes du métier APS et la déontologie professionnelle, du livre VI, au code de déontologie, au principe d'exercice exclusif, conditions de détention et d'usage des armes, obligations relatives au port des uniformes et des insignes, non-confusion avec le service public, les concepts de légitime défense, d'atteinte à l'intégrité physique des personnes, de liberté d'aller et de venir, les articles 53 et 73 du code de procédure pénale, non-assistance à personne en danger, omission d'empêcher un crime et un délit, les principes de respect de la vie et du droit de propriété, secret professionnel

Compétences opérationnelles générales

Gérer les conflits : Maîtriser les origines des conflits et les mesures de prévention de conflits ; traiter une agression verbale ; gérer ses émotions ; adopter des techniques verbales et un comportement adapté aux différentes missions. Maîtriser les mesures d'inspection – filtrage : cadre législatif des palpations de sécurité et de l'inspection des bagages ; modalités d'agrément ; éléments générateurs de situation conflictuelles lors de ces missions ; maîtriser les techniques d'inspection visuelle des bagages et de la palpation

Compétences opérationnelles spécifiques : prévention des risques terroristes

Définir les risques terroristes et connaître les différents menaces terroristes ; connaître les niveaux de risques associés et les différents matériels terroristes, savoir développer ses réflexes en matière de prévention et de sécurité face aux menaces terroristes, détecter et prévenir : les bons réflexes face aux menaces terroristes, savoir entretenir sa culture de la sécurité, se protéger soi-même, protéger, alerter les forces de l'ordre, sécuriser une zone, Identifier le risque de blessures en rapport avec le danger, notion de secourisme tactique, alerter les secours

Connaître les principes de la République française

L'égalité, la liberté, la fraternité, la laïcité, la non-discrimination, la liberté de conscience, la prévention de la violence et le respect de la dignité de la personne humaine. Les symboles de la République (devise, emblème national, hymne) et le respect qui leur est dû. L'État de droit et le respect de l'ordre public.

RAF - 59, Avenue Marcel Hoarau - 97490 Sainte Clotilde - Île de la Réunion
Tél : 0262 832 804 - Fax : 0262 860 124 - contact@raf.re - www.raf.re
SIRET : 513 523 548 00024

Numero de déclaration d'activité: 98970344897
Autorisation CNAPS N° : FOR-974-2025-08-27-20200659862

